

PROGRAMME ACCOMPAGNEMENT VAE

Présentation :

La **validation des acquis de l'expérience VAE est une nouvelle voie d'accès aux diplômes**. Elle permet à toute personne engagée dans la vie active de voir reconnaître officiellement ses compétences professionnelles, par un titre, un diplôme professionnel ou un certificat de qualification enregistré préalablement au RNCP.

Publique visé :

Cette démarche est ouverte à tous. Que vous soyez salarié, demandeur d'emploi ou bénévole vous pouvez vous engager dans un parcours VAE dès lors que vous justifiez d'au moins un an d'expérience professionnelle à plein temps. Toutes les activités, y compris bénévolat ou volontariat et indépendant sont prises en compte.

Durée et étapes:

La **VAE** se déroulera selon les étapes suivantes:

- 1. Choix de diplôme :** Étape importante qui permet la réussite de la VAE
- 2. Rédaction du Livret 1:** cette première étape vise à rendre officielle votre démarche VAE. Il s'agit de remplir un dossier de demande de recevabilité et d'y joindre les pièces justifiant de votre éligibilité. Ce dossier doit être envoyé aux services de l'académie de votre domicile ou directement auprès de l'organisme qui délivre la certification visée.
- 3. Rédaction Livret 2:** cette deuxième étape ne commence que lorsque vous recevez une réponse positive à votre livret 1. Ce second dossier vise à mettre en exergue vos compétences, savoir et connaissances en lien direct avec le référentiel du diplôme visé.
- 4. Présentation devant le jury de validation :** vous pouvez être amené à présenter votre livret 2 au jury ou être mis en situation professionnelle. C'est le jury qui prononce soit une **validation totale**, dans ce cas vous êtes titulaire du diplôme visé, ou une **validation partielle**. Dans ce deuxième cas, le jury définit les compétences devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire.

Notre Rôle:

Nous accompagnons les candidats à la VAE durant toutes les étapes et les démarches jusqu'à la présentation devant le jury de validation avec le débriefing et suivi poste Jury, ainsi :

1. Nous réalisons le positionnement du candidat sur le diplôme qui correspond le mieux à ses acquis professionnels et ses aspirations. Une étape essentielle pour la réussite de la VAE.
2. Nous accompagnons le candidat dans la préparation de dossier de la recevabilité sur lequel repose la suite de la VAE.
3. Nous travaillons avec le candidat en accompagnement individuel pour la rédaction du livret d'explicitations des compétences. Un suivi en mode coaching pas à pas.
4. Nous préparons le candidat à la présentation de son projet devant le jury.



Notre méthode :

Notre accompagnement est assuré par un consultant spécialisé dédié au stagiaire pour un accompagnement en individuel sur une durée totale de 24 heures, étalées le long du parcours de la VAE selon un planning personnalisé. Les séances d'accompagnement seront réalisées en distanciel synchronisé via visioconférences. Le candidat disposera aussi d'un espace personnel numérique avec toutes les ressources pédagogiques qu'il partagera avec son consultant dédié et accessible à distance.

L'accompagnement comprendra les 3 étapes suivantes :

1) Diagnostic « accès VAE »

Le but de cette étape est de valider la démarche VAE, l'adéquation de l'expérience professionnelle du stagiaire avec les compétences du diplôme visé et préparer le dossier de recevabilité avec le stagiaire.

L'étape « ACCES VAE » permet de bénéficier :

- 1. D'un appui expert pour choisir le diplôme approprié à votre objectif et votre expérience professionnelle,*
- 2. De l'expertise du consultant pour identifier les expériences et compétences clefs qui doivent apparaître dans votre dossier de Recevabilité,*
- 3. D'établir le dossier de demande de Recevabilité destiné à l'organisme certificateur.*

2) La rédaction du Livret 2

- 1. Analyse d'expériences*
- 2. S'approprier le référentiel compétences du diplôme, titre ou certificat visé*
- 3. Transmettre une méthodologie pour l'écriture du livret 2*
- 4. Définir les activités clefs à faire apparaître dans le livret 2*
- 5. Révision et correction du rendu du stagiaire*
- 6. Validation et mise en forme finale*

3) La préparation de la présentation devant le jury

- 1. Travail sur la posture et l'image*
- 2. La confiance en soi*
- 3. Anticipation des questions réponses*
- 4. Les techniques de présentation*
- 5. Les pièges à éviter*



Bénéfices et résultats attendus :

- Ciblage du diplôme en adéquation avec l'expérience professionnelle du stagiaire
- Un accompagnement professionnel pour préparer un dossier de recevabilité valide
- Un accompagnement en individuel à la formulation et à l'écriture du Livret 2.
- Une préparation par un coach spécialisé pour passer devant le Jury VAE